

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2024

**SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)**

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CE1752

présenté par

Mme Laporte, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolhier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 11, insérer l'alinéa suivant :

« – Mettre en place et faire respecter les normes d'étiquetage propres à informer de la façon la plus exhaustive possible le consommateur sur l'origine géographique des produits alimentaires qu'il consomme, y compris dans les lieux où sont réalisés les diverses étapes de transformation, ainsi que, pour les produits carnés, les conditions d'abattage de l'animal. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette amendement vise à intégrer dans les actions des politiques publiques orientées vers la protection de la souveraineté alimentaire une amélioration des normes d'étiquetage afin de permettre au consommateur de choisir en toute connaissance de cause les produits qu'il achète.

En effet, correctement informé, le consommateur peut constituer un acteur clé de la réorientation du marché vers notre production nationale. Ainsi, dans une enquête Opinionway réalisée en octobre 2023, 63% des Français estimaient que soutenir les producteurs locaux constituaient pour eux une

incitation à acheter français lorsqu'ils le peuvent financièrement et 56% d'entre eux affirmaient pouvoir être amenés à le faire pour soutenir l'économie française.

En raison de l'écart de normes existant entre notre pays et d'autres dont nous importons des produits, les normes d'étiquetage visant à informer le consommateur sur les substances employées et les conditions d'élevage participent également à l'objectif de souveraineté alimentaire.

Il est de plus hautement nécessaire de garantir au consommateur de produits carnés une parfaite information sur les conditions dans lesquelles l'animal consommé a été abattu, notamment celle de savoir si un étourdissement a été pratiqué.